



## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

## Table des matières

Activités de l'année 2016.....	3
Cycle Concertation et Numérique .....	3
Chantier collectif « Garantir la concertation ».....	3
Rencontre à Toulouse.....	4
Charte de la participation du public.....	4
Préparation des Premières Rencontres de la participation.....	5
Première rencontre nationale sur les budgets participatifs .....	5
Séminaire d'étude sur la participation et l'entreprise .....	5
Débat public et médiation .....	5
Concertation locale et environnement.....	5
Journée de l'Institut de la concertation.....	6
Site internet.....	8
Partenariats.....	9
L'association .....	10
Du réseau à l'association.....	10
La gouvernance .....	10
Les membres .....	11
Perspectives 2017.....	13
Premières rencontres de la Participation.....	13
Métropolisation & concertation.....	13
Conseils citoyens.....	13
Groupes d'échange de pratiques et rencontres.....	13
Publications .....	14

L'année 2016 a été une année de changements importants pour l'Institut de la Concertation qui se transforme en association, suite à un travail de rénovation des statuts et de réflexion sur son mode de gouvernance. Plusieurs chantiers et événements d'envergure nationale ont été initiés ou poursuivis.

## Activités de l'année 2016

### Cycle « Concertation et Numérique »

L'Institut de la Concertation a lancé en 2015, en partenariat avec le GIS Démocratie et Participation, un cycle d'événements consacré aux problématiques du numérique dans le champ de la concertation. Cette initiative fait suite au Groupe d'Echange de Pratiques (GEP) organisé en avril 2015 sur le thème « Concertation et Numérique : vers l'extension du domaine de dialogue » lors duquel les participants avaient manifesté un vif intérêt pour l'approfondissement de la réflexion autour de ce sujet.

Deux séances avaient eu lieu en 2015, une troisième a eu lieu à Marseille le 22 mars 2016, sur l'inclusion par le numérique dans les dispositifs participatifs. Une quarantaine de personnes étaient présentes, trois intervenants ont présenté leurs expériences : Julien Coclet sur la mobilisation des habitants des quartiers en difficulté autour de l'amélioration de leur cadre de vie (Urban Prod), Gilles Pradeau sur les budgets participatifs ([budgetparticipatif.info](http://budgetparticipatif.info)) et Sofia Aliamet sur l'utilisation du numérique dans les débats publics sur les grands projets d'infrastructure (Eclectic Experience) ; David Prothais et Magali Nonjon sont également intervenus pour introduire la séance et proposer un cadrage théorique. Tous les comptes-rendus des séances de ce cycle sont disponibles [ici](#).

En 2017, deux séances sont prévues : un atelier aura lieu à l'occasion du colloque du GIS le 26 janvier de 11h45 à 13h15, sur la question du projet politique des *Civic tech*, animé par Clément Mabi et David Prothais. Une cinquième séance aura lieu à Grenoble ou à Nantes.

### Chantier collectif « Garantir la concertation »

Ce processus de travail multi-acteurs initié en 2012 avait pour objectif de formuler des recommandations aux législateurs, aux maîtres d'ouvrages, aux institutions publiques et à la société civile afin de renforcer la qualité des processus de concertation et de limiter les critiques à son égard grâce à l'intervention de tiers garants. Des propositions ont été finalisées en octobre 2014 et présentées publiquement le 6 novembre 2014 à Paris, au Palais Bourbon, en présence d'une centaine de participants. L'Institut a été invité à présenter ces propositions à la commission Richard et elles ont ainsi contribué à l'adoption des changements législatifs proposés par cette commission et adoptés en 2016 (ordonnance sur la démocratisation du dialogue environnemental d'août 2016). Ces textes ont inscrit le recours aux garants dans les pratiques de concertation dans un certain nombre de domaines.

En 2015 et 2016, l'Institut de la concertation a poursuivi ce chantier et travaillé à la mise en œuvre des deux propositions suivantes :

- La constitution d'un annuaire de garants, une sorte de "vivier" qui permettrait aux maîtres d'ouvrage publics et privés de faire appel à eux facilement et de façon plus transparente ;
- Le renforcement des compétences des garants.

Le 10 février 2016, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a organisé un atelier de travail pour mettre en débat les propositions opérationnelles du comité de pilotage concernant ce vivier de garant et la formation de ceux-ci. Une cinquantaine de participants étaient présents : garants, associations, maîtres d'ouvrage, réseaux de professionnel, chercheurs, collectivités... Les participants ont ainsi pris connaissance des propositions du comité de pilotage : création d'une liste, inscription sur cette liste, indemnisation des garants, mise en place de la formation, contenu de la formation. Ils ont pu échanger sur certaines des propositions, et faire des propositions sur ces différentes thématiques.

Suite à cet atelier, le comité de pilotage, sous l'égide de la CNDP, a élaboré un dispositif d'appel à candidature pour devenir garant, accompagné d'une formation, à distance et en présentiel. Un premier appel a été adressé aux personnes ayant déjà exercé la fonction de garant ou de membre de Commission Particulière de Débat Public, qui ont suivi une formation de deux jours en 2016, permettant ainsi d'avoir un vivier opérationnel dès le début de l'année 2017. En effet, ce travail sur les garants et leur formation a été rendu indispensable par la publication au mois d'août 2016 des ordonnances relatives au dialogue environnemental qui inscrivent la gestion de ce vivier de garants dans les missions de la CNDP et qui élargissent la possibilité pour les maîtres d'ouvrage et les citoyens d'avoir recours à un garant.

L'appel à candidatures a ainsi été lancé en juillet 2016. Environ 500 candidatures ont été reçues par la CNDP. Chaque candidat a été auditionné par un jury. L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a participé à la mise en place de ce dispositif et a fait partie des jurys d'auditions des garants. La formation de la première « promotion » de garants devrait avoir lieu au printemps 2017.

Enfin, le travail de réflexion et proposition mené sur ce sujet depuis 2012 a fait l'objet d'un ouvrage qui sera publié en 2017 par les éditions Charles-Léopold Mayer : Garantir la concertation (Pierre-Yves Guihéneuf et l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne).

Tous les documents relatifs au chantier des garants depuis 2012 sont disponibles sur [le site de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne](#).

## [Rencontre à Toulouse](#)

Une première rencontre avait eu lieu à Toulouse en 2015 suite à la volonté de l'Institut de la Concertation de poursuivre l'organisation d'évènements dans différentes régions. Deux rencontres ont eu lieu en 2016, l'une sur les budgets participatifs le 18 février 2016, l'autre sur le numérique dans les dispositifs de participation citoyenne le 12 mai 2016. Ces rencontres régulières participent à la formation d'un réseau local et permettent de faire remonter les besoins et attentes des membres de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. La dernière séance sur le numérique a ainsi fait remonter la nécessité pour les participants d'approfondir cette thématique, une quatrième rencontre à ce sujet aura donc lieu en 2017.

## [Charte de la participation du public](#)

Le Ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer a formé en 2015 un comité de pilotage chargé de la réflexion autour de la rénovation de la Charte de la concertation de Corinne Lepage (1996). L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a fait partie de la réflexion et a organisé, en collaboration avec le Ministère, trois ateliers participatifs à Paris, Lyon et Bordeaux afin d'intégrer aux réflexions les avis et propositions des acteurs de la participation et des citoyens. Ces ateliers ont réuni plus de 230 personnes (maîtres d'ouvrages, citoyens, associations, consultants, agents de la fonction publique...). La synthèse de ce travail a nourri la réflexion du comité de pilotage, qui a proposé la rédaction d'une nouvelle charte de la participation. Cette nouvelle charte a été

adoptée et présentée publiquement le 14 décembre 2016. Vous pouvez [retrouver ici la charte, et les documents issus des étapes de son élaboration.](#)

### [Préparation des Premières Rencontres de la participation](#)

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne est membre du comité de pilotage qui organise les premières Rencontres de la participation à Bordeaux les 25 et 26 janvier 2017. Ce comité de pilotage coordonné par l'association Décider Ensemble rassemble un large panel d'acteurs (CNDP, Bordeaux Métropole, EDF, Département de Gironde, Ville de Bordeaux, Etat d'esprit, Pouvoir d'Agir, INERIS, CNCE, AdCF, Caisse des dépôts...) et a souhaité organiser un événement dédié aux acteurs de la participation, afin de croiser les savoirs, échanger sur les pratiques, découvrir de nouvelles expériences et innovations dans le secteur.

Un atelier de co-construction a eu lieu le 10 février 2016, organisé par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne et Décider Ensemble, qui a permis de réunir une vingtaine de structures pour construire ensemble l'architecture d'un événement d'une telle envergure. Plusieurs comités de pilotage ont ensuite permis d'affiner le programme, et de répartir l'organisation des différents temps entre les différents membres du comité de pilotage.

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne pilotera donc plusieurs temps : débat sur le tournant collaboratif, retour d'expérience sur les conseils citoyens, débat sur les institutions et pratiques participatives en Europe, la co-construction dans le domaine de la santé...

### [Première rencontre nationale sur les budgets participatifs](#)

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a participé le 7 octobre 2016 à la première rencontre nationale sur les budgets participatifs organisée à Grenoble en partenariat avec les villes de Grenoble, Rennes et Montreuil. Il y a animé un atelier sur l'intégration du numérique dans les dispositifs de budgets participatifs, et a co-animé avec la ville de Grenoble un atelier sur la question du lien entre la métropolisation et les politiques de participation citoyenne.

### [Séminaire d'étude sur la participation et l'entreprise](#)

Un séminaire d'étude d'une demi-journée a été organisé en février 2016 pour des cadres de l'entreprise Engie sur les principes et démarches de la participation citoyenne dans le contexte d'intervention des entreprises publiques.

### [Débat public et médiation](#)

L'Institut a participé à la journée nationale organisée le 8 novembre 2016 par le CNAM et la CNDP sur le thème « Débat public et médiation » ainsi qu'aux deux séminaires de préparation. L'enjeu de cette réflexion est d'assurer un croisement entre le monde de la médiation et celui du débat public, qui s'ignorent largement, en vue de mobiliser les outils et principes de la médiation dans les débats publics.

### [Concertation locale et environnement](#)

A la demande de Comédie et de la Fondation de France, l'Institut s'est mobilisé lors de la rencontre nationale qui s'est tenue à Lyon les 10 et 11 mars 2016 sur le thème « La concertation dans les territoires au service de l'environnement ». L'institut a notamment animé des ateliers et assuré plusieurs interventions.

## Conseils citoyens : deux ans après leur création, quel état des lieux ?

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a organisé en 2016, avec la coordination nationale Pas Sans Nous, une journée consacrée aux conseils citoyens, deux ans après leur création. Nous avons souhaité partir d'un recensement, non exhaustif, des expériences existantes de conseils citoyens.

Pour cela un questionnaire a été élaboré, qui a récolté plus de 200 réponses. L'ensemble des questions était regroupé en différentes thématiques liées aux conseils citoyens : profil du répondant, contexte local, mise en place, composition et membres, animation et portage, budget, rôle dans l'élaboration et le pilotage du contrat de ville, périmètres d'action et objets de travail, et regard personnel. Complété par une veille médiatique concernant plus de 1300 articles de presse, couvrant 407 villes et agglomérations, ce premier état des lieux nous a permis de tirer quelques grands enseignements, deux ans après la loi de création des conseils citoyens.

Nous avons souhaité organiser un temps de restitution de ces enseignements, en présentant une douzaine d'expériences emblématiques de conseils citoyens, à plusieurs voix : agents de la collectivité en charge de la mise en place du conseil citoyen, conseillers citoyens, issus du collège habitants et/ou associations, animateurs du conseil citoyen. A l'issue de la journée, des propositions ont été faites pour améliorer le fonctionnement des conseils citoyens.

Vous pouvez retrouver la présentation des résultats du questionnaire sur le site de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne.

## Sommet du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert

La France a accueilli en 2016 le sommet du PGO à Paris pendant trois journées, les 7, 8 et 9 décembre 2016 ; A cette occasion, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a organisé un atelier sur la question : « Civic tech, outils numériques participatifs : une révolution en marche ou des outils parmi d'autres ? ».

Nous avons accueilli quatre intervenants : Bassem Asseh, élu au dialogue citoyen à la ville de Nantes ; Luc Belot, député du Maine-et-Loire, rapporteur de la loi République Numérique ; David Prothais, consultant spécialiste de la participation numérique ; Janice Thomson, activiste et consultante dans le domaine de la mobilisation citoyenne à Chicago notamment. Retrouvez la synthèse de cette table ronde sur le site de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne.

## Journée de l'Institut de la concertation

Les évolutions dans le mode de gouvernance de l'association ont fait l'objet d'une demi-journée d'échanges entre les membres de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, le 10 novembre 2016. Cette journée avait pour objectif principal de présenter les changements de statuts de l'association, son nouveau nom, et les différentes possibilités d'adhésion.

Cet événement a également permis de construire avec les membres le programme de travail de l'Institut pour les années à venir et de recueillir leurs suggestions et leurs préoccupations afin de répondre au mieux à leurs attentes.



Une soixantaine de participants sont venus découvrir les évolutions de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, venant d'un peu partout en France (Bordeaux, Grenoble, Paris, Marseille, Béziers, Montpellier, Toulouse, Lyon, Angers...) mais aussi de Belgique, Italie et Royaume-Uni. Un certain nombre d'entre eux sont venus au titre de leur structure (collectivités, agences de conseil, entreprises, universités, associations), d'autres par intérêt personnel. Cette journée a permis à certains participants de découvrir l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, et d'avoir un aperçu des différents acteurs de ce secteur ; plusieurs participants y ont trouvé l'opportunité de plus s'impliquer dans les activités de l'Institut, de proposer des modalités de travail sur certains projets...

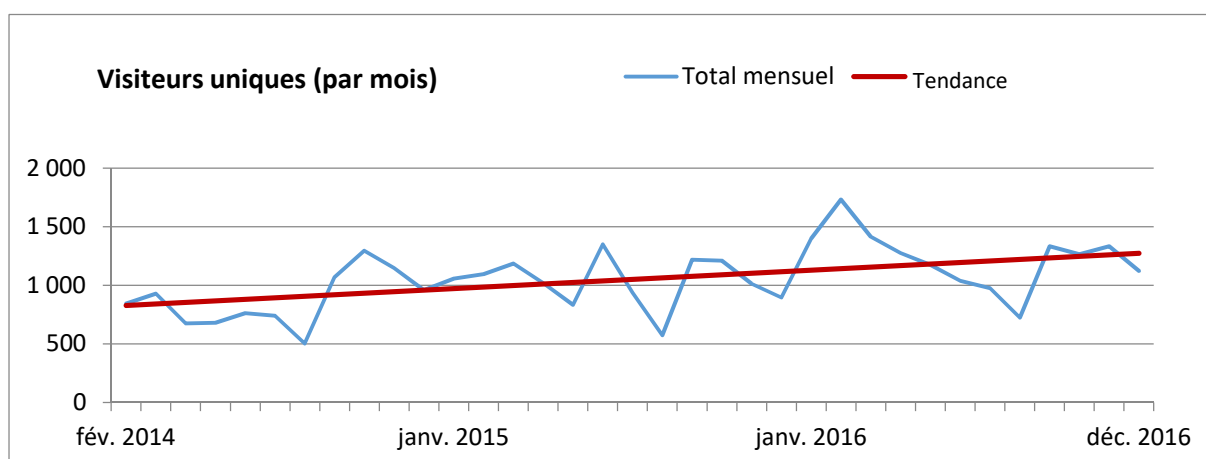
Nous avons également souhaité offrir à nos membres la possibilité d'entendre des témoignages d'acteurs issus d'autres pays, pour mettre en perspective la situation française, au regard de la situation de la concertation et de la participation à l'étranger. La synthèse de cet échange et des enseignements de la journée est disponible sur le site de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne.

## Site internet

Le site internet, mis en place depuis 2013, est quotidiennement alimenté par les membres de l'Institut de la Concertation. Il propose désormais, outre une présentation des activités de l'Institut, une fonction « Ressource » qui offre notamment :

- 488 documents sur la concertation et la participation du public, dont la plupart sont en téléchargement gratuit ; les travaux de recherche sont volontairement peu représentés, le site du GIS Démocratie et Participation étant plus exhaustif dans ce domaine ;
- des annonces de formations ;
- des annonces de colloques, rencontres, séminaires... ;
- des liens vers des bases de données bibliographiques, des bases d'expériences de concertation et de participation ; des réseaux étrangers ;
- des offres d'emploi.

Le site a reçu en 2016 près de 17000 visites, soit environ 46 par jour. Sa fréquentation est en augmentation depuis sa création, comme l'indique le graphique ci-dessous.



Une newsletter est envoyée tous les deux mois à toute personne en ayant fait la demande sur le site (1044 destinataires fin 2016). Elle informe sur les dernières activités de l'Institut de la concertation, des publications sur le site, d'offres d'emploi, de formations ou de publication de documents. Elle est accompagnée d'un éditorial, qui est également mis en ligne sur le site. A chaque éditorial, une personnalité du champ de la concertation ou de la participation est invitée à s'exprimer sur l'actualité et les enjeux contemporains relatifs à ces thématiques.

Enfin, une liste « forum » qui regroupe 771 membres de l'Institut à la fin 2016, est utilisée pour des demandes de renseignements ou le partage d'informations.



## Partenariats

Des contacts ont été pris (ou poursuivis) en 2016 avec :

- Le [Groupement d'intérêt scientifique \(GIS\) « Démocratie et Participation »](#) dont nous avons intégré le Conseil de Groupement depuis 2013. Nous avons co-organisé avec lui les trois séances du cycle Concertation et Numérique, et organisons une nouvelle séance lors du colloque du GIS prévu en janvier 2017.
- [L'association Décider Ensemble](#), avec qui nous nous sommes associés pour mener le projet des rencontres européennes de la concertation et de la participation (janvier 2017), et qui participe au chantier « Garantir la concertation ».
- [L'association Démocratie Ouverte](#), dont l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne fait partie du Conseil d'administration.
- La [Commission Nationale du Débat Public](#), avec qui l'Institut a beaucoup travaillé sur la question des garants, et que nous avons invitée à intervenir lors de notre cycle Concertation et numérique. Nous co-organisons deux ateliers avec la CNDP lors des Premières rencontres de la participation qui se tiendront à Bordeaux les 25 et 26 janvier 2017.
- [L'association Asterya](#), qui organise en mars 2017 une journée d'étude sur les métiers de la participation, à laquelle participera l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. Des Groupes d'échange de pratiques sont prévus sur cette thématique à Lyon et Paris pour préparer cette journée d'étude.
- [La coordination nationale Pas sans nous](#), avec qui nous avons organisé une rencontre sur les conseils citoyens.
- [Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer](#) avec qui nous avons travaillé sur l'élaboration de la Charte de la participation.
- [La Ville de Grenoble](#), avec qui l'Institut a co-animé un atelier lors des Rencontres des budgets participatifs en octobre 2016.
- [La Métropole de Grenoble](#), qui a contacté l'Institut pour engager une réflexion sur les enjeux de la métropolisation dans la mise en place de dispositifs participatifs.
- [Comédie](#), à qui nous avons apporté un appui lors de la rencontre nationale de mars 2016.
- Enfin, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne fait partie du comité de suivi du programme « Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ? » de [l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse](#).

## L'association

### Du réseau à l'association

Suite au travail mené en 2015 sur l'opportunité de faire évoluer le fonctionnement de l'association et du réseau, plusieurs changements majeurs ont vu le jour en 2016.

D'une part, l'association « Les Amis de l'Institut de la Concertation » fusionne avec le réseau de l'Institut de la concertation. Auparavant, le réseau, informel, était soutenu par une association composée d'une dizaine de membres qui gérait la vie quotidienne du réseau. Nous avons décidé de fusionner ces deux instances et de changer le nom du réseau, qui devient désormais l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. Ce changement de nom, expliqué en [détail ici](#), est la conséquence d'une évolution du champ couvert par ces notions de concertation et de participation citoyenne.

D'autre part, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a désormais un système d'adhésions, ouvertes aux personnes physiques ou morales, gratuites ou payantes, selon une grille de cotisations.

La formalisation de l'adhésion à l'Institut, la simplification de son fonctionnement et de sa gouvernance, la possibilité de participer financièrement au fonctionnement de l'association devrait permettre d'impliquer plus les membres, et de leur donner la possibilité d'avoir un rôle plus actif au sein de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne.

### La gouvernance

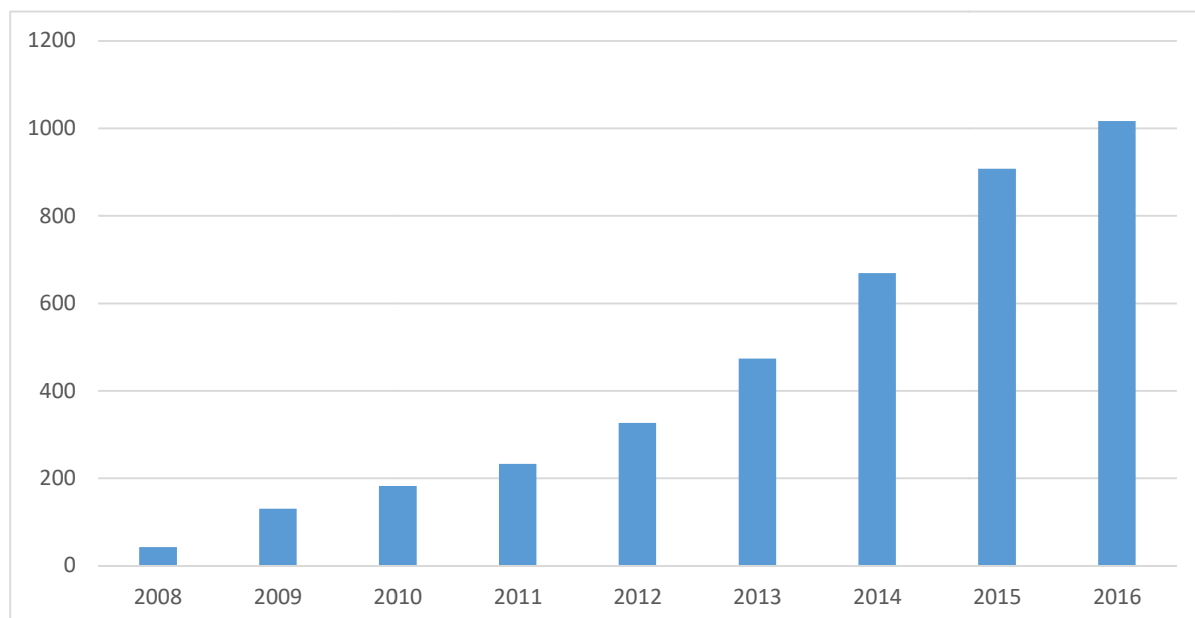
La nouvelle association « Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne » a tenu son assemblée générale constitutive le 10 novembre 2016. Le Conseil d'administration a été reconduit. Il est composé de :

Etienne Ballan  
Christophe Beurois  
Loïc Blondiaux  
Hélène Cauchoix  
Judith Ferrando (Présidente)  
Aline Guérin  
Pierre-Yves Guihéneuf (Trésorier)  
Pascal Jarry  
Clément Mabi  
Bertrand Paris (Secrétaire)  
Gilles-Laurent Rayssac

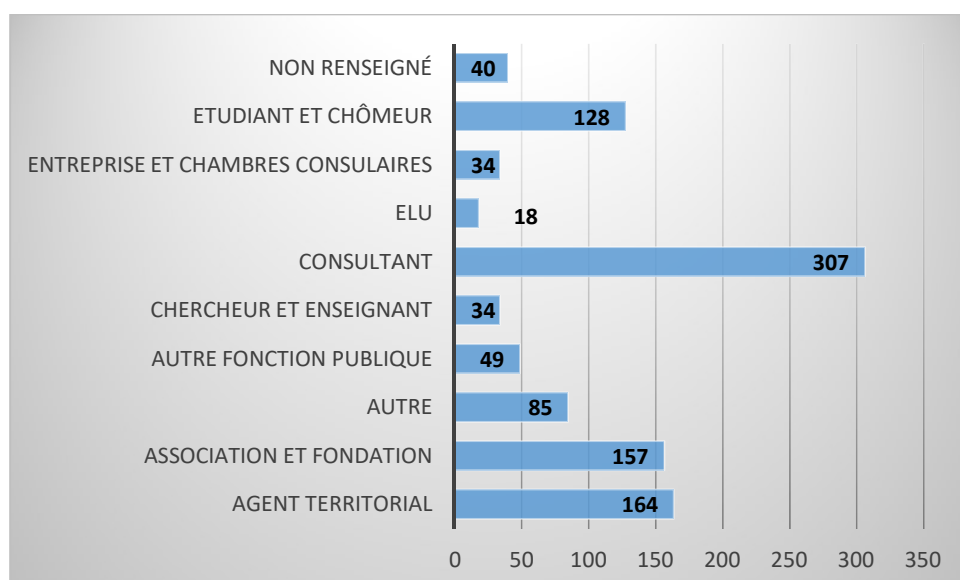
Lucie Anizon est employée en tant que chargée de mission. Son temps de travail est passé de 50% à 80% d'un temps plein au 1<sup>er</sup> mai 2016.

## Les membres

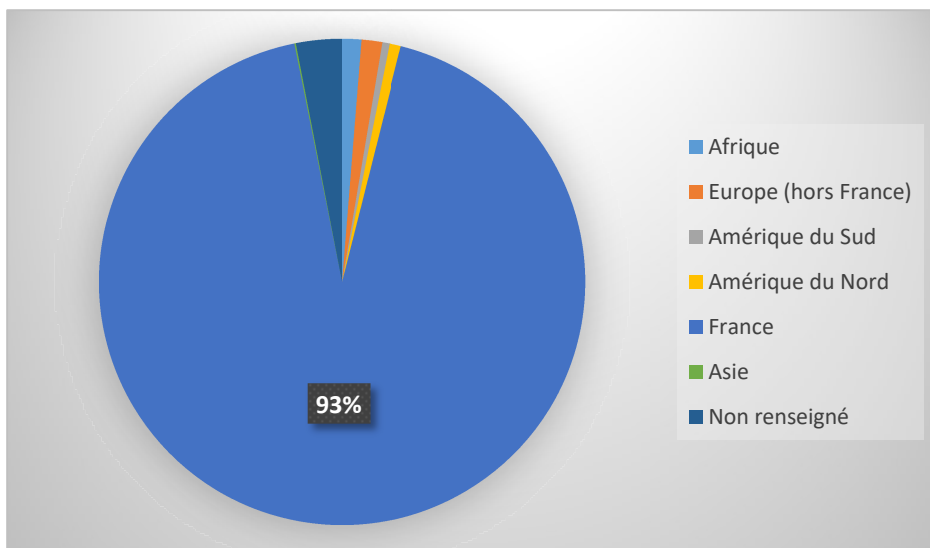
Fin 2016, l'Institut de la Concertation comptait 1014 membres. Leur évolution est présentée sur le graphique ci-dessous.



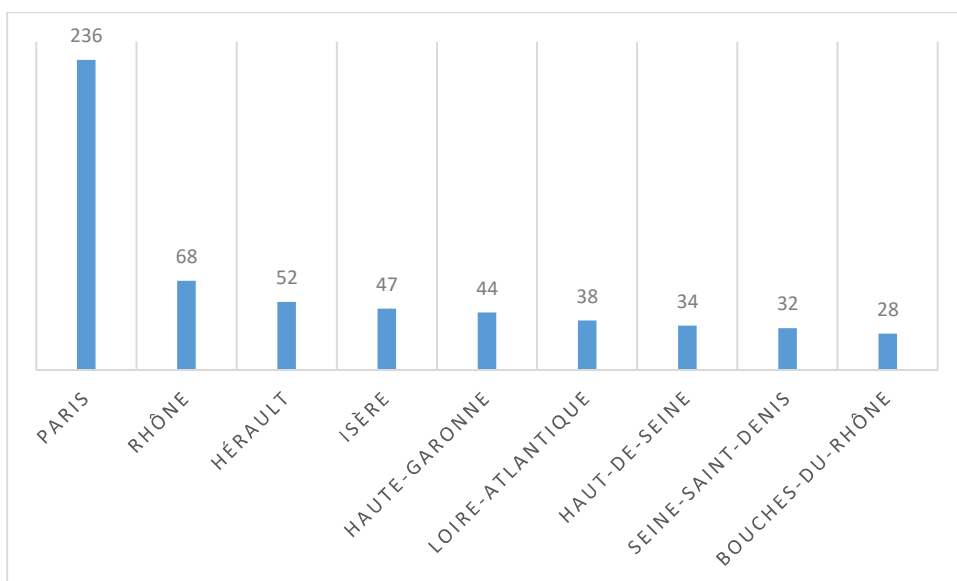
Le profil des membres est assez diversifié. Le tiers est composé de consultants. Un autre tiers est composé à part égales d'agents de collectivités et d'associatifs. Le reste est composé d'étudiants, de personnes en recherche d'emploi, de chercheurs et enseignants, de fonctionnaires (hors collectivités), d'employés d'entreprises et de chambres consulaires ainsi que de quelques élus.



En ce qui concerne l'origine géographique, la très grande majorité des membres de l'IC réside en France. 7% se répartissent entre Union européenne, Afrique et Amériques.



En France, les membres sont inégalement répartis entre les régions. Les métropoles de Paris, Lyon et Montpellier constituent toujours des pôles importants, une majorité des membres vient donc d'Île-de-France, du Rhône et de l'Hérault.



## Perspectives 2017

### Premières rencontres de la Participation

Cet évènement de portée nationale se tiendra à Bordeaux en janvier 2017 à l'initiative de l'association Décider Ensemble. L'Institut sera présent en tant qu'animateur ou intervenant sur plusieurs temps :

- « Les conseils citoyens : quels effets sur les quartiers prioritaires ? » (Organisation du retour d'expérience)
- « Ordonnances et charte pour renouveler le dialogue environnemental » (intervention à deux voix sur la table-ronde)
- « Le tournant collaboratif, nouveau souffle démocratique ou illusion » (co-organisation avec la CNDP)
- « Institutions et pratiques participatives en Europe » (co-organisation avec la CNDP)
- Présentation de l'enquête sur les conseils citoyens menée avec la coordination nationale Pas Sans Nous.
- « La santé : de la mise en débat des choix à la co-construction des solutions » (co-organisation avec l'association Pouvoir d'Agir)

### Réflexion sur la diversité des projets politiques incarnés dans des « civic tech »

Lors du colloque du Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie & Participation qui se déroule les 26, 27 et 28 janvier sur le thème « Les expérimentations démocratiques aujourd'hui : convergences, fragmentations, portées politiques », et dans le cadre du cycle de réflexion Concertation et Numérique, l'Institut de la concertation animera un atelier le matin du 26 janvier 2017. Il portera sur les projets politiques des civic tech.

### Métropolisation & concertation

La Métropole de Grenoble a pris contact avec l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne pour engager un processus de réflexion sur la place de la concertation et de la participation dans un contexte de métropolisation ; l'objectif serait de réunir un petit groupe d'acteur et de mener cette réflexion en associant des chercheurs ainsi que d'autres métropoles françaises. Le cadre de cette réflexion doit être défini collectivement en 2017.

### Conseils citoyens

Une réflexion est en cours pour poursuivre le travail sur les conseils citoyens. Dans le cadre d'une étude menée par des chercheurs sur l'évaluation des conseils citoyens, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne souhaite organiser des temps de rencontres entre ses membres, agents, conseillers citoyens, membres d'association pour alimenter la réflexion universitaire. Les modalités de cette collaboration doivent être explorées en janvier 2017.

### Groupes d'échange de pratiques et rencontres

- Plusieurs Groupes d'échange de pratiques seront organisés durant l'année 2017 dans plusieurs villes sur des sujets divers, notamment sur les questions d'éthique de la

concertation et de professionnalisation, dans le cadre de la collaboration avec l'association Asterya pour sa journée d'étude le 30 mars.

- L'Institut s'associera au réseau « Outils pour décider ensemble » (OPDE) pour l'organisation de leur congrès qui se tiendra à Montpellier en octobre 2017. Il aura pour thème : « Concevoir, adapter, évaluer les dispositifs pour faciliter et étendre la participation des acteurs aux décisions ». Le réseau OPDE rassemble des chercheurs francophones de diverses universités (Rouen, Montpellier, Paris Dauphine, Canton de Vaud, Lausanne, Bruxelles, Québec...)

## Publications

Avec un livre à paraître en janvier 2017 sur les garants dans les concertations, l'Institut entame un travail de publication. Nous espérons poursuivre dans ce sens en 2017 ou en 2018.

Par ailleurs, l'Institut publie régulièrement des comptes-rendus ou synthèse des événements auxquels il participe ; par exemple :

- [Culture de la participation du public : nouveau tournant et pistes de travail collectives](#) (journée organisée par l'IFORE et le Ministère de l'environnement)
- [Des geeks pour sauver la politique ? Forum de la civic tech](#) (journée organisée par Démocratie Ouverte)